

## Aide à la prescription de la rééducation de la marche chez les **patients ou résidents chuteurs ou à risque élevé de chute** Consensus d'experts - 2016

### Introduction :

Cette prescription, au sein d'un EHPAD, doit s'intégrer plus largement dans une **politique globale** d'aide à la mobilité, de restauration ou de maintien de la fonction locomotrice et de formation des professionnels de santé par les professionnels du mouvement.

Dans le cadre de la campagne « Pare à Chute », il est apparu important répondre à la demande des prescripteurs d'une aide pour optimiser la pertinence de leur prescription de la rééducation de la marche **des patients chuteurs ou à risque élevé de chute**.

En effet, la ressource de kinésithérapie étant limitée, il est important de la solliciter à bon escient et sur une durée limitée, sur ce type de patients ou résidents, sous la forme d'un « **traitement d'attaque** ».

**Indication de la rééducation de la marche** : patients/résidents chuteurs ou à risque élevé de chute.

### Objectifs de cette rééducation (à spécifier sur l'ordonnance) :

#### Agir sur la déficience :

1. Amélioration et entretien des amplitudes articulaires des membres inférieurs
2. Renforcement musculaire adapté contre résistance des membres inférieurs
3. Stimulation des afférences sensorielles
4. Amélioration de l'équilibre et de la posture pas des exercices de réajustement postural

#### Favoriser l'activité :

1. Rééducation du transfert assis-debout
2. Travail d'amélioration du schéma de la marche
3. Apprentissage du relevé du sol
4. Ajuster les aides techniques de marche si nécessaire

**Professionnel concerné** : le kinésithérapeute

**Modalités** : rééducation individuelle et éventuellement collective

**Fréquence** : au minimum 3 fois/semaine

**Durée** : 12 semaines

**Commentaires** : une séance de kinésithérapie de la marche une fois par semaine au long cours n'est pas efficace.

Vifs remerciements au Pr Patrick Dehail, Médecine Physique et Réadaptation au CHU de Bordeaux (SOFMER), au Dr Jean Bernard Gauvain, Rhumatologue et Gériatre au CHR d'Orléans (SFR + SFGG), au Pr François Puisieux, Gériatre au CHRU de Lille (SFGG) et au Pr Gilberte Robain, Médecine Physique Réadaptation à l'Hôpital Rothschild à l'AP-HP (SOFMER).